



Un peu d'histoire locale

LE DOCTEUR SERULLAZ (1867-1931)

Peu nombreux sont ceux qui, en 2014, peuvent encore affirmer qu'ils ont connu le Docteur Sérullaz. Une avenue du village perpétue heureusement toujours la mémoire de cet homme qui, dans la première moitié du XX^{ème} siècle, a profondément marqué la vie de la commune et, au-delà, celle du canton de Vaugneray. Médecin de campagne apprécié, maire et conseiller général respecté, ami de plusieurs personnalités célèbres de son époque, le Docteur Sérullaz a laissé dans la mémoire collective les traces de l'estime de tous ceux qui l'ont croisé.

UNE FAMILLE DE MÉDECINS

C'est à Lyon, au 11 de la rue Puits-Gaillot (1^{er} arrondissement), qu'est né le 16 décembre 1867 Louis Marie Georges Raoul Sérullaz, de Pierre-Léon Sérullaz et Joséphine Hortense Reymond. Sa famille, installée entre Rhône et Saône depuis deux générations, est issue de la bourgeoisie savoyarde et, au-delà, de la noblesse espagnole. Un des cousins de son aïeul paternel n'est autre que Georges-Simon Sérullaz (1774-1832), pharmacien et chimiste emporté par l'épidémie de choléra qu'il combattait, et dont l'éloge funèbre fut prononcé par le célèbre chimiste Chevreul [1]. C'est donc au sein d'une véritable dynastie scientifique et médicale que le futur Docteur Sérullaz voit le jour.

Fort de cette hérédité, Raoul Sérullaz entreprend en 1887 des études à la Faculté de Médecine de Lyon, d'où il sort le 6 avril 1895 avec le titre de Docteur en médecine, après avoir soutenu une thèse consacrée à l'éventration post-opératoire [2]. Il s'installe presque aussitôt à Vaugneray [3], d'abord à l'Hôtel Pélisson, puis ensuite au Couvent-Vieux, où il loue une propriété dont il deviendra plus tard propriétaire. Il reprend quelques années plus tard une partie de la clientèle du vieux Docteur Boiron, décédé en 1898, mais il doit au départ compter avec la présence d'un autre confrère. Il fait ses tournées à bicyclette, puis dans un **tilbury** tiré par un cheval, et enfin en voiture avec une vieille Cottin-Desgouttes achetée d'occasion. Il élargit peu à peu le cercle de ses patients dans les villages alentour, notamment Grézieu, Pollionnay et Brindas.

Si quelques visites au cabinet peuvent avoir lieu, elles demeurent au départ l'exception, et c'est à domicile que le Docteur Sérullaz examine ses patients. Cela

contribue à le faire accepter par la population et à accroître la confiance des malades, qui accueillent « le Docteur » dans leur intérieur et dans l'intimité du cercle de famille. Dès avant la Grande Guerre, les visites au cabinet se développent, avec des modalités pratiques (consultations sur rendez-vous, salle d'attente etc...) qui ne cessent d'évoluer [4].

UN MAIRE DYNAMIQUE ET PROGRESSISTE



En décembre 1901, âgé de 34 ans, Raoul Sérullaz est élu maire de Vaugneray en remplacement de Jérôme Mayen, lui-même vainqueur des élections municipales de 1900, mais décédé au début de son mandat. Le Docteur Sérullaz est un républicain, attaché à la laïcité, et dont les idées s'épanouissent

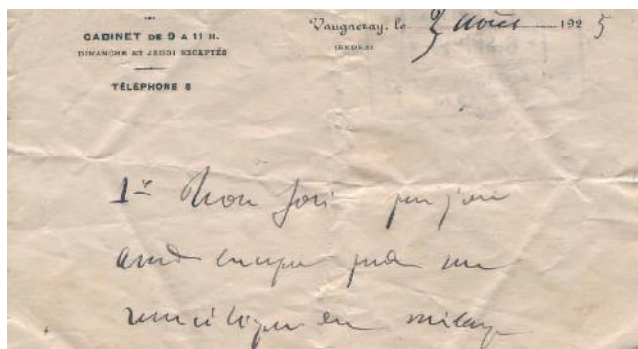
dans le radicalisme. Il est l'ami d'hommes politiques lyonnais comme Édouard Herriot, qui accédera à la mairie de Lyon quelques années plus tard, ou encore comme Justin Godart. Il est soutenu par le **Lyon Républicain**, organe de la gauche. À Vaugneray, son principal rival politique est le représentant de la droite, Joseph Rambaud, ancien maire de 1882 à 1892, et tout à la fois professeur d'économie politique, patron du grand journal conservateur lyonnais **Le Nouvelliste** et propriétaire terrien [5].

Dans une époque où la science comme les progrès techniques et sanitaires se développent rapidement, l'amélioration de l'hygiène est évidemment une priorité dont beaucoup de personnalités politiques font leur cheval de bataille. Le Docteur Sérullaz, que sa profession place en première ligne, va ainsi accorder une grande attention à l'amélioration des conditions d'hygiène de ses administrés. Qu'il s'agisse de la prise en charge par la mairie des frais de vaccination pour des habitants, de placements de malades en sanatorium, ou encore d'un projet d'adduction pour amener l'eau potable dans le bourg de Vaugneray, Raoul Sérullaz se montre toujours actif et déterminé.



La question de l'eau potable l'occupe particulièrement, tant ses fonctions médicales lui font régulièrement aborder les risques que constituent les nombreux puits défectueux [6] encore utilisés par la population. Dès 1904, le Docteur Sérullaz se lance donc dans une véritable bataille pour l'eau potable. Vingt ans plus tard, cette fois-ci comme conseiller général, il est de nouveau actif dans le cadre du canton de Vaugneray, aussi bien pour la construction du barrage du Garon (1929) que pour les campagnes d'électrification [7].

UN MÉDECIN DE CAMPAGNE DISPONIBLE ET ESTIMÉ



Le tissu médical n'étant pas dans les campagnes du début du XX^{ème} siècle ce qu'il est devenu par la suite, les médecins ruraux devaient parcourir chaque jour des dizaines de kilomètres et soigner des centaines de patients. Le secteur d'intervention du Docteur Sérullaz, comme l'a bien montré Colette Tempere, s'étendait ainsi non seulement sur les communes du canton de Vaugneray, mais également sur celles de cantons voisins (Mornant, Chaponost, Soucieu-en-Jarrest entre autres) et jusqu'à Lyon [8].

Le Docteur Sérullaz mettait de plus un point d'honneur à suivre scrupuleusement l'évolution de l'état de santé de ses patients lorsque leur pathologie le justifiait, multipliant les visites –même de nuit– et toujours à des kilomètres à la ronde. De cette disponibilité, de cette conscience du Docteur à accompagner ses patients et à les connaître découla naturellement chez ces derniers une grande confiance dans un praticien qu'ils voyaient toujours comme une autorité scientifique et morale, et parfois même comme un sauveur :

« Mon père avait pris une pneumonie ; il était tout congestionné. Il n'y avait pas de pénicilline à ce moment-là... alors le Docteur lui a provoqué un abcès artificiel en-dessous du sein. Il fallait lui téléphoner tous les jours... ça devenait très vilain... et le Docteur disait : « Plus c'est vilain, plus je suis content ! »... Un soir il est venu percer cet abcès. Il était à cheval sur mon père qui était couché et il lui a ouvert cet abcès avec son bistouri... Tout le pus est sorti et l'infection avec... et il a sauvé mon père. Le Docteur Sérullaz, c'était un maître ! [9]»

Mais en dehors de ses activités professionnelles, Raoul Sérullaz poursuivit également –nous l'avons vu– une carrière politique active [10]. En 1910, il était élu conseiller général, responsabilité qu'il assuma jusqu'à sa mort, devenant même vice-président du Conseil Général et membre du Conseil d'Hygiène départemental. Décoré de la Légion d'Honneur en 1920, il prit six ans plus tard la tête de la Société de Secours Mutuel [11] de Vaugneray.

Médecin aimé de ses patients, notable humaniste et accessible, toujours respecté de ses concitoyens, c'est au sommet de sa renommée que meurt Raoul Sérullaz le 29 mars 1931, contaminé au cours d'une de ses si nombreuses visites par un malade qu'il soignait.

Pierre-Yves VÉRICEL

[1] Les grands pharmaciens – Georges-Simon Sérullaz (sic), in *Bulletin de la Société d'Histoire de la Pharmacie* n° 41, janvier 1924, pp. 313-319.

[2] Raoul SERULLAZ, *Contribution à la cure radicale de l'événement postopératoire avec adhérence intestinale*, Lyon, Imprimerie Rey, 1895, 40 p.

[3] Il apparaît comme résidant au Couvent-Vieux dans le recensement de 1896.

[4] Colette VAGANEY-TEMPERE, *Médecine de la Belle-Époque à nos jours dans le Lyonnais*, Roanne, éditions Horvath, 1987, 172 p.

[5] Joseph Rambaud (1849-1919), propriétaire du domaine d'Hoirieux à Vaugneray est également –et entre autres– le fondateur de la chaire d'économie politique aux Facultés catholiques de Lyon et le fondateur du journal *Le Nouvelliste*, organe de la droite lyonnaise de 1879 à 1944.

[6] En 1926, une famille fut contaminée par l'eau d'un puits insalubre, et un enfant de 4 ans atteint de la fièvre typhoïde échappa de peu à la mort. Le Docteur Sérullaz convainquit le père de famille de condamner le puits et de se raccorder au réseau du Garon, dont il était un fervent promoteur. (Témoignage oral direct).

[7] C. VAGANEY-TEMPERE, *op. cit.* p. 69.

[8] *Idem*, p. 80.

[9] Témoignage rapporté in COLLECTIF, *Si Vaugneray m'était conté*, Mairie de Vaugneray, 1992, 242 pages, page 65.

[10] Cet engagement politique ne fut pas de tout repos. En 1910, le Docteur Sérullaz dut supporter l'affront d'une pétition lancée contre lui à la Chambre des Députés par le père d'un bébé qui l'accusait d'avoir causé le décès de l'enfant par négligence. Cette pétition et le rapport qu'elle avait provoqué furent évoqués au Palais-Bourbon lors de la séance du 2 décembre 1910. Victor Augagneur, lui aussi médecin, député du Rhône et ténor du parti républicain-socialiste, et de surcroît ami du Docteur Sérullaz, dénonça vigoureusement la légèreté des accusations du rapport, qui avait été précisément inséré au journal des débats le lendemain même de l'acquittement du maire de Vaugneray par le tribunal correctionnel de Lyon. Il est à souligner que le Docteur Sérullaz, peu enclin à la vengeance, avait fixé sa demande de dommages et intérêts à... un simple franc symbolique (*cf. Journal Officiel* du 3 décembre 1910, 25^{ème} séance, 2^{ème} séance du 2 décembre, pages 3121 & s.).

[11] Caisses locales de prévoyance, ces sociétés se développèrent à partir du début du XIX^{ème} siècle avant de recevoir un cadre légal en 1852, sous Napoléon III. Le principe était de permettre à leurs membres, moyennant une cotisation modique, de percevoir des prestations en cas d'accident ou de maladie. Elles s'effacèrent au fur et à mesure de l'implication de l'Etat dans la protection sociale, leur rôle diminuant nettement après la Seconde Guerre mondiale.